



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°231

AVRIL 2016

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 AVRIL 2016

Présents : 15

Absents excusés : Hervé MICHAUD qui donne pouvoir à Martine PENOT

Jacqueline RENAUD qui donne pouvoir à Céline BAILLY

Absent : Claude LEVRAUD

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20 h 30

Martine PENOT est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 31 MARS 2016.

- 2- DELIBERATIONS.
 - a- Modification des statuts du SIVU de LA ROCHE BERNARD.
 - b- Créances irrécouvrables : Admission en non-valeur.
 - c- Révision des commissions municipales.
 - d- Avis du conseil sur l'aménagement des rues de CAMBONY et des FORGES.

- 3- INFORMATIONS DIVERSES.
 - a- Tirage au sort du jury d'assises 2017.
 - b- Commission d'ARC SUD BRETAGNE.
 - c- Bilan de la commission culture.
 - d- Bilan de la réunion du 20 avril à l'école NOTRE DAME JEANNE D'ARC.
 - e- Terrain de BMX.

- 4- QUESTIONS DIVERSES.
 - a- Remerciement aux annonceurs sur la carte communale.
 - b- Marché au bourg de SAINT DOLAY.
 - c- Sentiers pédestres.
 - d- Fiscalité – Informations
 - e- Porte ouverte au SYSEM.

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 31 MARS 2016.

Yves BERTHO signale qu'au point « i » du compte rendu, le montant du fonctionnement pour le budget assainissement est 180 500 € et non 181 500 € comme indiqué.

Le compte-rendu est adopté avec 16 voix pour et 1 abstention.

2- DELIBERATIONS

a- Modification des statuts du SIVU de LA ROCHE BERNARD (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique).

Yves BERTHO informe le conseil municipal que le conseil syndical du SIVU a validé en date du 02 mars 2016, la création du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) au 01 septembre 2016. De ce fait, il convient de modifier les statuts du SIVU.

Article 2 : Le pôle petit enfance est composé du RAM (Relais Assistanes Maternelles), des Multi-accueils de FEREL et NIVILLAC et du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents).

Article 7 : précise les ressources et les charges du syndicat.

Accord du conseil à l'unanimité.

b- Créances irrécouvrables : Admission en non-valeur.

Marie-Claire LOYER (DGS) fait part d'une demande du comptable public, d'admettre en non valeurs 9 pièces irrécouvrables pour une somme de 39,80 €.

Accord du conseil à l'unanimité.

c- Révision des commissions municipales.

Suite à la démission de M. GERLIGAND Joël 5^{ème} adjoint, il est nécessaire de mettre à jour les commissions municipales. Monsieur Le Maire en profite pour le remercier du travail qu'il a effectué comme conseiller municipal de 2008 à 2016 et comme adjoint pendant 5 années.

4 commissions ont été modifiées suivant tableau ci-dessous.

Commission	Adjoint délégué	Membres
Bâtiments communaux Agriculture et Patrimoine	Patrick GERAUD	BERTHO Yves – MALNOE Muriel - BALAC Béatrice – BRABANT Arnaud – FREHEL Franck – GURIEC Nicolas – LEVRAUD Claude – PENOT Martine – SIRLIN Isabelle – CAILLE Sébastien
Activités Culturelles – Associatives et Sportives – Informations/Communication – Artisanat et Commerce	Isabelle SIRLIN	BERTHO Yves - BAILLY Céline – BERTHO Karine – FREHEL Franck – GURIEC Nicolas – LEVRAUD Claude – PENOT Martine – RENAUD Jacqueline – <u>GERAUD Patrick – GONCALVES Emmanuelle – BELLIOU Jean Louis</u>
Affaires Scolaires –Restauration Scolaire et Enfance/Jeunesse	Emmanuelle GONCALVES	MALNOE Muriel – GERAUD Patrick – BAILLY Céline – BALAC Béatrice – PENOT Martine – SIRLIN Isabelle – CAILLE Sébastien- BERTHO Karine
Finances	Yves BERTHO	MALNOE Muriel – GERAUD Patrick – GONCALVES Emmanuelle – <u>SIRLIN Isabelle</u> – BAILLY Céline – BALAC Béatrice – BELLIOU Jean Louis – GURIEC Nicolas – MICHAUD Hervé – CAILLE Sébastien

Accord du conseil : 16 voix pour et 1 abstention.

d- Avis du conseil sur l'aménagement des rues de CAMBONY et des FORGES.

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal sur l'état d'avancement du projet d'aménagement des 2 rues. Il fait un compte rendu de la réunion avec les riverains qui a eu lieu le 21 avril 2016.

Dans l'ensemble ceux-ci étaient satisfaits du projet avec quelques modifications mineures. Pour la rue de CAMBONY, il sera demandé une variante avec un trottoir au lieu des bornes. Certains élus trouvent que le montant estimé des travaux est trop élevé. Le Maire rappelle que sa responsabilité serait engagée si les normes de sécurité n'étaient pas respectées. Il ajoute que ces travaux se situent en agglomération et qu'il est de sa responsabilité d'assurer la sécurité des piétons. Ces travaux, malgré leur coût élevé, seront subventionnés à hauteur d'environ 40%. Un radar pédagogique va être installé afin de mieux mesurer la circulation de la rue de CAMBONY dans les prochains jours. Le Conseil est amené à se prononcer sur la poursuite du projet.

Accord du conseil : 7 voix pour, 5 voix contre et 5 abstentions.

Après le vote Le Maire dit qu'il est déçu du résultat et demande aux élus s'il faut continuer ce projet. La commission voirie aménagement travaille sur le dossier depuis le 25 juin 2015 avec le cabinet COE de Grand-Champ qui a été retenu par le conseil municipal par 17 votes pour et 1 abstention.

3- Informations Diverses.

a- Tirage au sort pour la constitution du jury d'assises 2017.

Suite au courrier de la préfecture du 1/03/2016 demandant que la commune tire au sort 3 personnes pour la constitution du jury d'assises, le Maire procède au tirage au sort. Les 3 personnes désignées seront averties par courrier.

b- Commission ARC SUD BRETAGNE.

Suite à la démission de M. Joël GERLIGAND, les commissions d'ARC SUD BRETAGNE sont modifiées comme suit.

- Commission culture : Isabelle SIRLIN (titulaire) Jacqueline RENAUD (suppléante).
- Commission Développement économique : Isabelle SIRLIN (suppléante).
- Commission Sport : Patrick GERAUD (titulaire).
- Commission Aménagement du territoire : Yves BERTHO (suppléant).

Accord du conseil à l'unanimité.

c- Bilan de la commission culture.

Isabelle SIRLIN fait le compte rendu des réunions du 16/03/2016 et du 13/04/2016. La semaine du 2 au 7 mai 2016 se déroulera VILAINE EN FETE avec un arrêt au port de CRAN le jeudi de l'Ascension 5 mai de 11 heures 30 à 15 heures 30. Il y aura aussi par la même occasion l'IAV qui fêtera les cinquante ans du pont. Autre manifestation : Le samedi 14 mai 2016 à 16 heures à la Chapelle SAINTE ANNE aura lieu un rendez-vous choral autour du chant traditionnel dans le cadre de FILERI-FILERA.

d- Bilan de la réunion du 20 avril à l'école Notre Dame Jeanne d'Arc sur les TAPS (Temps d'Activité Périscolaire).

Emmanuelle GONÇALVES fait le compte rendu de la réunion du 20 avril à l'école Notre Dame Jeanne d'Arc sur les TAPS ainsi que la réunion du mercredi 27 avril 2016 à laquelle participaient le conseil départemental pour les transports et l'inspectrice de l'éducation nationale de Questembert Le chef d'établissement de l'école NDJA n'est pas d'accord avec le planning proposé par la mairie et en a proposé un autre avec un vendredi après-midi entièrement consacré au TAPS.

L'application de ce programme sur une seule plage bloquée définie par la loi HAMON, ne peut se faire sans l'accord du maire qui le transmet à la direction départementale de l'académie. Ce nouveau programme proposé par l'école Notre Dame Jeanne d'Arc ne peut être appliqué à la rentrée 2016 car il faudrait modifier les horaires de transports scolaires assurés par le conseil départemental. Le Conseil municipal est amené à se prononcer sur le refus du Maire d'appliquer le décret Hamon qui permet de bloquer les TAPS d'une durée de 3 heures sur une ½ journée.

Accord du conseil pour approuver le refus du Maire : 16 voix pour et 1 abstention.

e- **Terrain de BMX.**

Le terrain de BMX sera ouvert au public à partir du 1 juin 2016.

4- **Questions Diverses.**

a- **Remerciement aux annonceurs sur la carte communale.**

Pour remercier les annonceurs de la carte communale, le Maire propose d'organiser un pot à la mairie le 20 mai 2016 à 19 heures. Une invitation leur sera envoyée. Les cartes seront distribuées dans tous les foyers de Saint-Dolay par La Poste.

b- **Marché au bourg de SAINT DOLAY.**

Une commerçante propose de venir vendre ses fruits et légumes en même temps que 3 autres commerçants de SAINT DOLAY le vendredi en fin d'après-midi.

c- **Sentiers pédestres.**

Franck FREHEL signale que des quads et des motos circulent sur les sentiers pédestres. Le maire rappelle qu'ils sont interdits aux engins motorisés.

d- **Fiscalité – informations.**

Une personne de la perception de la Roche Bernard assurera une permanence à la médiathèque de SAINT DOLAY le 11 mai 2016 de 9 heures 30 à 12 heures. Lors de cette permanence fiscale, la communauté de commune ARC SUD BRETAGNE proposera un atelier informatique de découverte du site www.impots.gouv.fr et d'aide à la télédéclaration. Inscription obligatoire au 06 31 28 54 72 ou tic@arcsudbretagne.fr

e- **Portes ouvertes au SYSEM à VANNES.**

Le SYSEM organise une porte ouverte du centre de tri des emballages (sacs jaunes) le samedi 21/05/2016 en matinée. Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la mairie de Saint-Dolay afin d'organiser le transport.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 26 MAI 2016 A 20 HEURES 30

SHOW NAUTIQUE à BURIN SAINT DOLAY

Le comité des fêtes de BURIN organise son SHOW NAUTIQUE à l'étang de KERNEVY le dimanche 15 mai 2016 à partir de 14 heures. Entrée : 3€ et gratuit pour les enfants de moins de 14 ans.

Au programme :-Bagad de Rhuys -Aéroglyseur -2 CV Nautiques -Exposition de vieux tracteur
Sur le terrain : jeux- bar- galettes- crêpes –cidres – grillades – frites– pâtisserie – pains sucrés– pains de ménage
A partir de 21 H Bal populaire et spectacle pyrotechnique

FILERI-FILERA

Samedi 14 mai 2016 à 15 heures à la Chapelle Ste Anne : Rendez-vous choral autour du chant traditionnel avec un instrument peu connu en Bretagne LE CONCERTINA. Rencontre animée par les chanteurs Pascal Hairault et Yannig Robert qui jouent ensemble depuis quelques années.

Concours des maisons fleuries (à remettre en mairie avant le 15 juin 2016 avec un R.I.B.)

NOM :		
PRENOM :		
ADRESSE :		
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	souhaite être membre du jury (pour les communes extérieures)
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
participera au concours des maisons fleuries		

JUIN A LA MEDIATHEQUE

La médiathèque de Saint-Dolay

Vous invite à la

FÊTE DU LIVRE

Samedi 4 juin 2016



De 10h à 16h

Marché du livre gratuit

La médiathèque vous invite à venir trouver votre bonheur parmi les livres, CD et DVD dont elle se sépare. Vous pouvez également apporter les vôtres (dépôt possible à la médiathèque du 31 mai au 4 juin)

La journée sera ponctuée d'animations musicales

Avec **Morwenna** et son orgue de barbarie

10h30

12h

14h30

15h30

11h

Et la **Compagnie de Nulle part** pour une lecture musicale et acrobatique



Samedi 11 juin 2016 à 14h30

Randonnée contée avec un âne

Avec ***Des marais et Des ânes***

Et les Contes de Bill le trappeur



Plus d'informations au 02 99 90 29 29